Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260423-07052026-DE

PONTRIEUX

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 20 Avril 202 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LESNE Jean-Luc, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, DRONNE Anne, LEDUC Marie VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, HOUSSARD Patrick

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: CAPMARTY Ivan a donné pouvoir à VILLECROZE Philippe

Secrétaire de Séance : PICHOT Pierre

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 14/04 /2026

*****

DELIBERATION N°07/05/2026_SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

En application de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération distincte de celle du vote du budget de la Commune.

Les demandes de subventions 2026 sont étudiées par le groupe de réflexion finances sur la base des demandes formulées par les Associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, avec 12 voix pour et 3 voix contre

- **D'ATTRIBUER** aux associations les subventions communales suivantes au titre de l'exercice 2026

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260423-07052026-DE

ASSOCIATIONS	VOTE CM
Amicale Laïque Les Korrigans d'Orsenna	900,00 €
APEL Ecole St Joseph PONTRIEUX	900,00 €
Comité d'Animation Pontrivien	1 800.00
Comice Agricole du canton de PONTRIEUX	200,00 €
Club Nautique Pontrivien	1 300,00 €
Entente du Trieux F.C.	1 300,00 €
AS. Loisirs Section tennis	1 000,00 €
Entente de Tennis de Table de PONTRIEUX	500,00 €
AS Loisirs Gymnastique	100.00 €
Club de l'Amitié	300,00 €
Association des Anciens Cols Bleus	40,00 €
Section UNC - AFN - ACPG	120,00 €
ANACR Les amis de la Résistance	50,00 €
Médaillés Militaires section de PONTRIEUX	50,00 €
Section Cantonale Officiers Mariniers QM retraités et veuves	50,00 €
Promouvoir et Agir en Trégor - Cours informatique PONTRIEUX	100,00 €
Kreiz Breiz handicap	500,00 €
Ateliers d'Art de Pontrieux	200,00 €
Familles rurales du Trieux	250.00 €
Partout Ta Zik	750.00 €
TOTAL	10 410,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE DE PONTRIEUX (Côtes-d'Armor)

Le Maire,

Anthony LE GOAZIOU